

Calendrier de l'alternance entre le CFA et l'entreprise d'accueil

RGT	Période	Lieu	Nb de jours			Nb d'heures
RGT1	08/11/2022 - 09/12/2022	CFA	23	jours sur	5 semaines	161 heures
	10/12/2022 - 05/03/2023	Entreprise				
RGT2	06/03/2023 - 07/04/2023	CFA	25	jours sur	5 semaines	175 heures
	08/04/2023 - 15/05/2023	Entreprise				
RGT3	16/05/2023 - 15/06/2023	CFA	20	jours sur	5 semaines	140 heures
	16/06/2023 - 20/08/2023	Entreprise				
	21/08/2023 - 27/08/2023	SEMAINE DE CONGES POUR REVISIONS (article L6222-35 du Code du Travail)				
	28/08/2023 - 10/09/2023					
RGT4	11/09/2023 - 15/09/2023	CFA	5	jours sur	1 semaine	35 heures
	16/09/2023	<i>retour en entreprise jusqu'à échéance du contrat</i>				

TOTAL DE LA FORMATION AU CFA 73 jours soit 511 Heures *

* Se rajoutent 150h de projet tuteuré pendant la période de décembre à juin

Remarque : en ce qui concerne la période en entreprise allant du 16/06 au 10/09, une semaine de congés pour révisions est prévue du 21/08 au 27/08/2023 (article L6222-35 du Code du Travail).

Attention, le contrat doit couvrir impérativement les périodes de formation

La date de début du contrat d'apprentissage doit être située entre le 09/08/2022 et le 08/11/2022

La date de fin du contrat d'apprentissage doit être située entre le 15/09/2023 et le 30/09/2023